



CRC Industries Europe bvba
Touwslagerstraat 1
9240 Zele - Belgium
Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 - Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34



Fiche de sécurité

Regulation EC No 1907/2006 Art.31

Nom du produit : NETTOYANT ECRANS PLATS
Ref.Nr.: AB39301-2-231110
Date de création/révision : 23.11.10
Remplace : 05.01.10

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : NETTOYANT ECRANS PLATS
Aérosol

Application : Nettoyants de précision

Nom de la société : CRC Industries Europe bvba
Touwslagerstraat 1
9240 ZELE
Belgium
Tel.: (+32)(0)52/456011
Fax: (+32)(0)52/450034
E-mail : hse@crcind.com

Numéro d'appel d'urgence :(+32) (0)52/45 60 11
Belgique : Antigifcentrum/Centre Antipoisons: 070 - 245 245

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland	Asemanrinne 13, 08500 Lohja AS	(+358)(0)19/32921	(+358)(0)19/383676
CRC Industries France	12, Bld des Martyrs de Chateaubriant F-95102 Argenteuil Cédex	(+33)(0) 1/34112000	(+33)(0)1/34110996
CRC Industries Deutschland	Südring 9, 76473 Iffezheim	(+49)(0)7229/3030	(+49)(0)7229/303266
CRC Industries Iberia	Gremio del cuero S/N, 40195 Segovia	(+34)921/427546	(+34)921/436270
CRC Industries Sweden	Kryptongatan 14, 43153 Mölndal	(+46)(0) 31/7068480	(+46)(0)31/273991

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Santé et Sécurité : Non-inflammable sous conditions normales d'utilisation mais contient des composants inflammables
(Les tests d'explosivité en espace clos, FEA X610-E, sont négatifs)

Environnement : Suivant directive 99/45/CE non-classifié

Autres dangers : Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux	N° CAS	EINECS	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
hydroxyde de potassium; potasse caustique	1310-58-3	215-181-3	<0.01	C	22-35	B
hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole Gaz de pétrole (1,3-butadiène < 0.1%)	68512-91-4	270-990-9	1-5	F+	12	K
Explanation notes						
B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale						
K : la classification comme cancérogène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3- butadiène (Einecs no 203-450- 8)						

(* Explication des phrases de risques: chapitre 16)

4. PREMIERS SECOURS

Informations générales :	Les précautions usuelles pour la manipulation des produits chimiques devront être observées En cas de symptômes persistants, faire appel à un médecin
Contact avec les yeux :	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Contact avec la peau :	Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et mouiller la peau atteinte copieusement avec de l'eau. Ensuite laver avec du savon et de l'eau Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Inhalation :	Air frais, tenir calme et au chaud.
Ingestion :	Il ne se produira probablement pas d'ingestion En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir et consulter un médecin

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (sans propulseur):	Aucun(e)
Limites d'explosion : limite supérieure :	Non applicable.
limite inférieure :	Non applicable.
Moyens d'extinction :	Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec
Procédures de lutte contre l'incendie :	Conserver au frais le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
Risques particuliers de l'exposition :	Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles :	Supprimer les points d'ignition Assurer une ventilation adéquate
--	---

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Les précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières

Les méthodes de nettoyage : Nettoyer à grande eau la zone de renversement

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Utiliser seulement dans des zones ventilées
Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
Ne pas vaporiser sur une flamme ou un corps incandescent.
Ne pas percer ou brûler les aérosols, même après usage.
Ne pas percer ou brûler les aérosols, même après usage.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Stockage : Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
Préserver du gel
Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle : Il est recommandé de prendre les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit

inhalation : Utiliser seulement dans des zones ventilées

la peau et les mains : Porter des gants

les yeux : Porter des lunettes.

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle nationales : Belgique			
hydroxyde de potassium; potasse caustique	1310-58-3	GW/VL	2 mg/m3
limites d'exposition professionnelle nationales : France			
hydroxyde de potassium; potasse caustique	1310-58-3	VME	2 mg/m3

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES (pour aérosols sans propulseur)

Aspect : état physique : Liquide en aérosol avec propulseur propane/butane.

couleur : Incolore.

odeur : Sans odeur.

Point/intervalle d'ébullition : Non applicable.

Densité relative : 1.0 g/cm3 (@ 20°C).

pH : 9 - 10

Pression de vapeur : Non connu.

Densité de vapeur : Non applicable.

Hydrosolubilité : Soluble dans l'eau

Point d'éclair : Aucun(e)

Auto-inflammabilité : > 200 °C

Viscosité : Non applicable.

Vitesse d'évaporation : Non applicable.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter : Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

Matières à éviter : Agent comburant fort

Produits de décomposition dangereux : CO,CO2

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Contact avec la peau : Légèrement irritant pour la peau

Contact avec les yeux : Légèrement irritant pour les yeux

Autres informations: Pas de données expérimentales disponibles

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Dégradabilité : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

14. TRANSPORT

Numéro UN : 1950

Route/Chemin fer - ADR/RID : UN1950 Aérosols Classe : 2, PG : NA, Classe code : 5AEtiquette : 2.2, Tunnel : (E)

Mer - IMDG : UN1950 Aerosols Classe : 2, PG : NAEtiquette : 2.2

EmS F-D, S-U

Air - IATA/ICAO : UN1950 Aerosols, non-flammable Classe : 2
Etiquette : 2.2

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Phrases de conseils de prudence (S): S2: Conserver hors de la portée des enfants.
S23: Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S24/25: Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Contient 3 % en masse de composants inflammables.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Classé suivant Dir. 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.

Classification suivant directive 99/45/CE

Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents: hydrocarbures aliphatiques < 5 %
benzisothiazolinone,
benzoic acid

16. AUTRES INFORMATIONS

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

REVISIONS DANS LE CHAPITRE : 3,15

***Explication des phrase de risques:** R12: Extrêmement inflammable.
R22: Nocif en cas d'ingestion.
R35: Provoque de graves brûlures.

Cette fiche de sécurité peut déjà, à ce moment précis, être révisée pour des raisons liées à la législation, à la disponibilité des composants, ou à des expériences nouvellement acquises. La dernière version de cette fiche technique, qui est la seule valable, vous sera envoyée sur simple demande, ou peut être trouvée sur notre site Internet : www.crcind.com. Nous vous recommandons de vous enregistrer sur notre site Internet pour ce produit, afin de recevoir automatiquement chaque dernière version future.